

STRUCTURE ET CONTACT

Nom de la structure :
 Adresse :
 Code postal & Ville :
 Téléphone :
 SIRET :
 Code NAF :
 Nombre de salariés :
 N° TVA intracommunautaire (UE) ou identifiant fiscal (hors UE) :

Responsable de la structure :
 Email :
 Correspondant du Pôle au sein de la structure :
 Nom Prénom :
 Fonction :
 Email :
 Téléphone direct :

MONTANT COTISATION

Nombre de salariés au 31/12/2025 :

Merci de cocher la case correspondante ci-dessous :

	Taille de l'entreprise en nombre de salariés (sur la base de l'effectif au 31/12/2025)	Montant HT en €	TVA en €	Montant TTC en €
<input type="checkbox"/>	Start-up (<i>tarif valable 3 ans</i>)	300	60	360
<input type="checkbox"/>	< 10	600	120	720
<input type="checkbox"/>	10 – 49	800	160	960
<input type="checkbox"/>	50 – 249	1 300	260	1 560
<input type="checkbox"/>	250 – 500	2 700	540	3 240
<input type="checkbox"/>	> 500	4 100	820	4 920

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Merci de cocher la case correspondante :

Par chèque à l'ordre du « Pôle Européen de la Céramique »

Par virement – Merci de préciser « *Nom de votre structure/Cotisation 2026/n° facture* »

Titulaire : ADP Pôle Européen de la Céramique

Domiciliation : Société Générale – 2 et 6 rue Turgot 87000 Limoges

Banque 30003 – Code Agence 03586 – N° compte 00050011706 – Clé RIB 14

IBAN : FR76 3000 3035 8600 0500 1170 614 BIC : SOGEFRPP

Cet imprimé est à retourner complété et accompagné de votre règlement à l'adresse en bas de page.

Une facture vous sera adressée à réception de
votre règlement.

Pour rappel : Article 2 « Cotisation et services » du
règlement intérieur. « ... La cotisation vaut pour l'année
civile en cours... La cotisation annuelle doit être versée
dans le mois qui suit son appel »

Nom et fonction du signataire + Date et cachet de la structure